



Assemblée générale

Distr. limitée
13 mars 2012
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

New York, 19-23 mars 2012

Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence

Présenté par le Président

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le projet d'ordre du jour provisoire ci-après :

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Allocution du Président de l'Assemblée générale.
5. Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
6. Adoption du règlement intérieur.
7. Adoption de l'ordre du jour.
8. Organisation des travaux.
9. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
10. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
11. Confirmation du Secrétaire général de la Conférence.



12. Échange général de vues.
 13. Déclaration des organisations intergouvernementales.
 14. Déclaration des organisations non gouvernementales.
 15. Adoption des documents finals de la Conférence.
 16. Adoption du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale.
-